ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Scorbut

Question écrite n° 45296

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur la grave question du scorbut. En effet, onze cas de cette maladie carentielle ont ete diagnostiques ces derniers temps dans le service de medecine interne de l'hopital Jean-Verdier a Bondy en Seine-Saint-Denis. Dans le meme departement, quatre cas supplementaires, dont deux ont fait l'objet d'investigations medicales approfondies, ont ete identifies par des specialistes de l'hopital Avicenne de Bobigny. Selon plusieurs medecins, le nombre des cas est probablement sous-estime du fait de la meconnaissance des signes cliniques car aucun praticien francais ne songe plus aujourd'hui a evoquer un diagnostic de scorbut. Si cette maladie devait, demain, etre soumise a une declaration obligatoire, on observerait une augmentation notable du nombre de cas officiellement recenses. Selon certains observateurs medicaux, plusieurs centaines de personnes en souffrent aujourd'hui dans l'hexagone. Il souhaiterait, en consequence, connaitre quelles sont les mesures que le Gouvernement compte mettre en oeuvre afin de lutter contre cette maladie que l'on savait jadis reconnaitre et eviter.

Données clés

Auteur : M. Brard Jean-Pierre
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45296
Rubrique : Sante publique
Ministère interrogé : santé et sécurité sociale
Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 novembre 1996, page 6001